



La FCPE s'est depuis plusieurs années saisie de la question de l'évaluation des élèves à l'École.

En effet, nous, parents d'élèves, constatons chaque jour les effets dévastateurs que peuvent avoir les notes sur nos enfants. La démotivation qu'elles induisent notamment chez les élèves dits « moyens » mais aussi chez ceux qui ont fait beaucoup d'efforts et qui, malgré leur travail et leur véritable niveau de compétence, parfois dans des domaines non reconnues par l'École, perdent confiance en eux-mêmes et sont parfois même entraînés vers le « décrochage » scolaire et l'exclusion. La note-sanction met l'accent sur ce que l'élève ne maîtrise pas, sur ce qui lui manque pour atteindre le niveau idéal et parfait, égalant son "maitre". Ce type d'évaluation contribue uniquement à reproduire de pâles copies du savoir de l'enseignant, limitant la part d'autonomie et de création qui est nécessaire pour que les élèves dépassent un jour leur « maître », ce qui devrait être le but de chaque professeur. Ainsi, l'évaluation renvoie aussi à la relation pédagogique entre enseignant et élève. La multiplication des contrôles et des évaluations présente des effets pervers : stress des élèves, temps passé en classe à évaluer au détriment de la formation, des apprentissages... En ne s'attachant qu'à des notes attribuées à des travaux ponctuels reflétant imparfaitement les compétences réelles de l'élève, l'évaluation pratiquée couramment se borne à classer les élèves en renforçant la compétition.

Sur le plan des apprentissages, il est très difficile à l'élève et à sa famille de savoir, sur quel point porte exactement sa note. La mauvaise note ne dit d'ailleurs pas à l'élève ce qu'il devra corriger pour progresser. Et, dans la majorité des cas, les élèves, qu'ils reçoivent de bonnes ou de mauvaises notes ne cherchent pas sur leur copie ce qui les a fait réussir ou échouer, pas plus qu'ils ne regardent l'appréciation, ils cherchent le bon ou mauvais jugement.

Mais il ne faut pas perdre de vue le fait que la note est aussi un des seuls moyens de communication envers les parents et que c'est bien souvent l'unique retour qu'ont ces derniers sur ce qui se passe en classe. Or, donner les moyens aux parents d'accompagner leur enfant dans sa scolarité, en relation étroite avec les enseignants est incontournable pour favoriser la réussite de l'élève. Pour que la coéducation soit effective, il faut des échanges réguliers et sur un même pied d'égalité entre l'équipe éducative et les parents. Toute nouvelle évaluation doit ainsi être présentée et expliquée afin que les familles comme les élèves puissent s'y repérer et ne pas la rejeter. Ceci demandera une formation des enseignants à ce qui est une de leurs compétences fondamentales, l'évaluation. Nous en sommes bien loin...

Il est possible d'en finir avec la tyrannie des notes. D'autres méthodes existent, fondées sur la confiance dans la capacité à réussir de tous les enfants, sur leur accompagnement, sur une individualisation des parcours, sans note jusqu'à 15 ans parfois, sans redoublement. Ce serait une simple application de ce que tout le monde sait mais ne fait pas. La FCPE a ainsi été signataire, en 2012, de l'appel de l'AFEV pour la suppression des notes à l'école élémentaire. Il nous semble d'ailleurs que nous pourrions même aller plus loin...

L'évaluation doit permettre aux élèves de se situer individuellement et collectivement par rapport aux acquisitions fondamentales exigées, de découvrir, d'améliorer, de valoriser leurs capacités, développées aussi en dehors de l'Ecole. Elle n'a pas pour objectif d'être un instrument de sélection, alors que le rôle de l'École est de former. L'évaluation doit au contraire aider les élèves à mobiliser leurs énergies et à orienter leurs efforts pour combler leurs lacunes, en apprenant à se connaître et en devenant plus autonomes dans leurs apprentissages. Elle sert aussi à guider chaque jeune dans son projet personnel et son orientation. Elle offre aux élèves le moyen de « faire classe », ils font alors parti d'un groupe qui avance et non plus d'une somme d'individus qu'il s'agirait de mesurer, classer et hiérarchiser. Elle permet aux enseignants de repérer les difficultés des élèves pour y remédier et de prendre l'élève dans la globalité de ses apprentissages : savoirs, connaissance et estime de soi. Elle doit aussi avoir du sens pour les parents, afin qu'ils puissent suivre les progrès de leurs enfants.

La FCPE se prononce pour une évaluation positive, qui stimule la motivation de l'élève et favorise l'autoévaluation, en intégrant les notions de progrès et de compétences transversales. Cette évaluation positive s'inscrit dans un processus d'apprentissage et permet à l'enseignant comme à l'élève d'identifier les éléments sur lesquels ce dernier a encore à progresser, en valorisant ce qu'il sait.

Dans une démarche de projet, l'évaluation a pour finalité de rendre explicites les compétences à atteindre et de déboucher sur la définition d'objectifs à responsabilité partagée entre élèves, enseignants, parents, institutions. Le résultat de l'évaluation est ainsi à analyser conjointement par l'élève et l'enseignant, avec en corollaire un ou plusieurs objectifs de progression. Les temps d'évaluation proposés en cours de processus doivent permettre éventuellement de faire évoluer les objectifs. L'erreur est une étape de la construction du savoir. L'évaluation est un outil pédagogique.

Comme toute la démarche pédagogique, l'évaluation doit tenir compte de l'expérience vécue et des connaissances diverses et variées des enfants, et les valoriser.